

Appel à participation 1^{ère} saison culturelle et sportive du canal du Midi en 2026



À l'occasion du 30^e anniversaire de l'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'Unesco (1996-2026), les membres de l'Entente pour le canal du Midi lancent un appel à participation pour une première saison culturelle et sportive en 2026 autour du canal du Midi.

L'appel à participation

Son objectif est de faire connaître au plus grand nombre les richesses du patrimoine du canal du Midi en mettant en lumière les événements culturels et sportifs qui permettent cette valorisation.

Les événements retenus à l'issue de cet appel à participation bénéficieront du label « 30 ans au patrimoine mondial Unesco » et seront référencés dans le programme de cette saison 2026. Ils bénéficieront ainsi de la communication portée par les membres de l'Entente (publications, sites internet, réseaux sociaux...) et le site canal-du-midi.com.

Les événements éligibles

Organisés en 2026 et ouverts au public, les événements éligibles doivent permettre de faire apprécier l'univers du

canal du Midi au plus grand nombre, de réunir en toute convivialité habitants et visiteurs et de valoriser l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Il peut s'agir de manifestations sportives ou culturelles organisées par tout type de porteur de projet public ou privé.

Comment participer ?

Il suffit de compléter le [formulaire de candidature en ligne](#) en présentant l'événement et son lien avec le canal du Midi.

Les membres de l'Entente pour le canal du Midi sélectionneront les projets qui respectent les valeurs de la marque « canal du Midi ».

Plus d'informations <https://www.canal-du-midi.com/vie-du-canal/temps-forts-du-canal/saison-2026/>

À propos

Le canal du Midi est un ouvrage historique construit au 17^e siècle permettant de relier l'océan Atlantique à la mer Méditerranée. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996.

L'"Entente pour le canal du Midi" regroupe l'État, Voies Navigables de France (le gestionnaire du canal), la Région Occitanie et les 4 Départements traversés (Aude, Haute-Garonne, Hérault et Tarn). Cette Entente associée aux 16 intercommunalités concernées et à l'association des communes du canal des deux mers collaborent pour révéler et faire vivre le canal du Midi.

La marque « canal du Midi » créée en 2021 donne une cohérence d'ensemble à toutes les initiatives de valorisation du bien. Les « Escales du canal », événements festifs organisés sous l'égide de cette marque chaque 1^{er} week-end de juillet, s'inscrivent dans la programmation de cette saison 2026.



[canal-du-midi.com](https://www.canal-du-midi.com)

Membres de l'Entente pour le canal du Midi



Contact presse pour cet appel à participation

Service régional de communication interministérielle – préfecture de la région Occitanie, préfecture de la Haute-Garonne

Delphine AMILHAU | 06 70 85 30 75 - Adèle DUMAS | 06 75 50 10 65 - Romaric ZURCZAK | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr